



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER 2 DROIT DES MÉDIAS

2020/2021

Direction: Mme Camille BROUELLE, M. Denis MAZEAUD

Masters 2 en Droit - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Master

DURÉE DES ÉTUDES:
1 an

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
En apprentissage

► PRÉSENTATION

Ce master 2 ne forme pas à une branche spécifique du droit mais à un secteur d'activité, celui des médias (radios, TV, services de vidéos à la demande, presse ou encore cinéma), qu'il aborde sous l'angle juridique. Il a été pensé au regard des besoins des acteurs du monde des médias, qui ont soutenu sa récente ouverture en apprentissage.

Ce master est ainsi consacré aux disciplines juridiques mobilisées dans le secteur des médias, qu'elles relèvent du droit privé ou du droit public (propriété littéraire et artistique, infractions de presse, régulation audiovisuelle, droit de la concurrence, ou encore droit des données personnelles). Une part importante est accordée aux aspects techniques, économiques et pratiques (économie des médias ; réseaux de diffusion ou encore pratique et déontologie du journaliste) ainsi qu'aux activités connexes (communications électroniques) dont la compréhension est indispensable dans le secteur des médias.

Le master est en lien permanent avec la vie économique des médias. Cours assurés, pour certains, par des acteurs du secteur, rencontres avec les maîtres d'apprentissage, *masterclass* organisées avec les professionnels, voyage d'étude à Lille à l'occasion du Festival Séries Manias. Tout au long de l'année, la promotion est placée au cœur de l'activité des médias, à un poste d'observation privilégié pour en saisir les évolutions, les enjeux et les préoccupations.

Site du Master : [Master 2 Droit des des Médias](#)

► OBJECTIFS

L'immersion académique et professionnelle des étudiants, pendant un an, est destinée à préparer au mieux leur arrivée sur le marché du travail. C'est pourquoi le suivi du master 2 dans le cadre d'un contrat d'apprentissage est fortement privilégié (les étudiants peuvent toutefois également choisir d'effectuer un stage).

En dehors des enseignements fondamentaux, sont donnés des cours spécialisés voire ultra spécialisés (gestion collective des droits, contrats de travail dans le secteur des médias ou encore distribution de la presse) ainsi que des formations pratiques (cours d'anglais juridique, calés sur les besoins du secteur ; préparation aux présentations orales). À la sortie du master, les étudiants ont ainsi abordé tous les pans du droit utilisés quotidiennement par les acteurs du secteur et savent manier les principaux outils du monde professionnel.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +4

► PROFIL RECOMMANDÉ

Profil(s) / cursus / parcours antérieur(s) recommandé(s) :

Ce master est ouvert aux candidats titulaires d'une 1^{ère} année de master juridique et aux titulaires d'autres diplômes justifiant d'une formation en droit (Sciences Po, IEP, ou encore Master 1 en droit ou en sciences de l'information).

Un bon niveau juridique général est requis et une attention particulière est portée à la cohérence de la candidature. La lettre de motivation doit convaincre de l'intérêt porté au monde des médias, qu'il résulte de la formation antérieure et/ou des diverses expériences professionnelles, associatives ou personnelles du candidat. Les candidats qui entendent suivre le cursus dans le cadre d'un contrat d'apprentissage préciseront le domaine et les types d'entreprises privilégiés.

Capacités d'accueil et modalités d'accès

► ORGANISATION DE LA FORMATION

L'organisation de l'année

La rentrée universitaire est fixée le jeudi 17 septembre 2020.

L'année (de la mi-septembre à la mi-septembre) est organisée afin de permettre de suivre, de façon alternée, une formation académique et une activité professionnelle (en apprentissage ou en stage) :

- De la mi-septembre à mai : les étudiants mènent de front leur exercice professionnel en entreprise (contrat d'apprentissage d'un an ou stage de 6 mois) et leurs enseignements à un rythme de deux jours par semaine à l'université (centre Panthéon) avec, tous les 2 mois, une semaine de cours intensifs ;
- En mars, toute la promotion participe à un voyage d'études d'une semaine à Lille, dans le cadre du Festival Séries Mania : participation aux ateliers et conférences, organisation de la remise du prix du meilleur article juridique dans le domaine des médias ;
- À partir de la fin mai, les cours et les examens étant achevés, les étudiants consacrent la majeure partie de leur temps à leurs missions en entreprise, tout en réservant du temps à la rédaction de leur mémoire et quelques jours à des ateliers de formation à l'université ;
- Mi-septembre : soutenance des mémoires et rencontre de la nouvelle promotion.

► PROGRAMME

Les étudiants qui ne bénéficient pas d'un contrat d'apprentissage doivent effectuer un stage d'une durée de 3 à 6 mois (le stage ne fait pas l'objet d'une évaluation).

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Programme - Année universitaire 2020-21
Formation académique

- Infractions de presse 20h
- Propriété littéraire et artistique 20h
- Droit et régulation de l'audiovisuel I 20h
- Droit et régulation de l'audiovisuel II 20h
- Pratique et déontologie du journaliste 20h
- Contrats de l'audiovisuel (contrats de production, de diffusion et de distribution) 30h
- Obligations et responsabilités des acteurs d'internet 20h
- Régulation des communications électriques et du numérique 20h
- Droit de la concurrence 20h
- Communication commerciale et publicité 20h
- Économie des médias 16h
- Droit des données personnelles 20h
- Fabrication, diffusion, distribution des œuvres audiovisuelles et cinématographiques 12h
- Distribution de la presse 12h
- Vie privée et droit à l'image 12h
- Statut du journaliste 12h
- Contrats de travail dans le secteur des médias 6h
- Gestion collective des droits 6h
- Réseaux de diffusion 6h
- Anglais juridique 24h

Module Professionnalisation

- *Masterclass* - conférences d'acteurs du monde des médias 12h
- Ateliers tutorat compétences, retours d'expérience et veille professionnelle 36h
- Communication professionnelle 9h
- Festival « Series Mania » : organisation du prix du meilleur article en droit des médias et voyage d'études de 5 jours à "Séries Mania" (financé par l'apprentissage) 39h

Module Méthodologies

- Ateliers mémoire et préparation à la soutenance 8h
- Mémoire : soutenance en présence du maître d'apprentissage 6h - 8 ECTS

Total :

- Volume horaire de la formation 446h
- ECTS : 60

► DÉBOUCHÉS

Les diplômés se destinent non seulement au barreau, mais à tous postes de juristes proposés dans les entreprises de médias (chaînes de télévision, radio, groupes de presse), chez les opérateurs de communications électroniques, dans

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

les organismes publics (autorités administratives indépendantes, ministères), les sociétés de production et de distribution, les agences artistiques, les festivals ou encore les banques du cinéma.

► CONTACT

Responsables pédagogiques

Camille BROUELLE, professeur de droit

Denis MAZEAUD, professeur de droit

Scolarité

Pour contacter le secrétariat du Master m2droitdesmedias@u-paris2.fr

Pour les questions plus générales relatives aux inscriptions et admissions en Master 2 [Scolarité Panthéon](#)

Pour les questions générales sur l'apprentissage et la procédure de contractualisation : [email formasup](#)

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/master-2-droit-des-medias>

► INFORMATIONS EMPLOI DU TEMPS 2020-2021

Réunion de rentrée : *jeudi 17 septembre 2020 de 10h à 12h en salle 3 du Panthéon (aile Soufflot, escalier M, 1er étage)*

Début des enseignements : jeudi 17 septembre 2020

Emploi du temps du M2 Droit des médias :

- [[{"fid": "51916", "view_mode": "wysiwyg", "fields": {"format": "wysiwyg"}, "link_text": "1er semestre.pdf", "type": "media", "field_deltas": {"9": {"format": "wysiwyg"}}, "attributes": {"class": "media-element file-wysiwyg", "data-delta": "9"}}]]

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université